

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 03/10/2008

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS POUR LES SALARIES ET SANCTIONS POUR LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

La censure s'exerce sur la liberté du droit syndical depuis quelques jours au TECHNOCENTRE RENAULT de Guyancourt.

En pleine tourmente suite à l'annonce de son plan de suppression d'emplois dont l'ingénierie ne sera pas épargnée, la direction choisit de frapper le syndicat SUD pour son franc-parler et ses actions avec les salariés.

Dès le début, SUD a manifesté son refus sur ce plan de départs volontaires en quittant la séance du Comité d'Etablissement, en dénonçant les tractations faites autour des modalités de ces départs et en appelant à la mobilisation de tous pour des manifestations de mécontentement. D'entrée, SUD a rappelé qu'il est inadmissible de dégraisser 6000 emplois, que ces « réductions d'effectifs » arrangées ne sont rien d'autres que des licenciements programmés et que l'objectif de maintien d'une marge opérationnelle de 6% pour 2009 augure du pire.

Lundi 29/09, la sanction est tombée pour 4 élus SUD. Coupables d'avoir cherché à rencontrer les salariés pour échanger des propositions, coupable de mener campagne au grand jour pour les prochaines élections des administrateurs salariés au conseil d'administration de RENAULT, ces 4 élus ont été notifié d'un avertissement porté à leurs dossiers personnels.

Quand RENAULT licencie, il ne se gêne pas pour sanctionner aussi les représentants du personnel qui s'y opposent.

Contact SUD RENAULT GUYANCOURT : 06 73 76 97 49